

Edito évêque

Edito

Avec le mois de mai et le retour du soleil c'est aussi le temps des premiers bilans, en particulier pour les visites pastorales. Elles ont été riches de découvertes, d'échanges et ... d'étonnements. En effet, au long de ces rencontres, nombreux ont été les « *Merci de venir nous voir !* », « *Vous vous intéressez à ce qu'on fait, à ce qu'on vit ?* », « *on n'a jamais vu d'évêque ici* »...

Pour moi-même, mon regard sur le Montluçon-nais a changé avec la découverte de dynamismes insoupçonnés, que ce soit avec les entrepreneurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie, les animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) ou les multiples acteurs de la vie ecclésiale. L'importance de travailler au développement d'un esprit commun à la nouvelle paroisse Louise-Thérèse-de-Montluçon s'est inscrit davantage dans les cœurs.

Avec la paroisse Sainte-Marie-Mère-de-Dieu, la variété et la diversité des activités économiques et sociales de la Sologne bourbonnaise ont habité des journées bien remplies : fermes d'élevages, cultures de céréales, usine Stellantis, entreprises innovantes, châteaux et églises, services sociaux bénévoles paroissiaux... Un véritable marathon autour de Dompierre-sur-Besbre qui a invité à l'action de grâces.

Pour terminer, cap au sud avec la paroisse Saint-Léger-Sainte-Proculle, des plaines de la Limagne à la vallée de la Sioule les paysages évoluent rapidement. Dotés de patrimoines et d'histoire très variés, cette paroisse recèle, elle aussi, des richesses insoupçonnables pour qui ne prend pas le temps de s'arrêter et de contempler. Comme pour les lieux précédents, la rencontre avec les élus montre leur attachement à l'église, aux patrimoines religieux et culturel et à la vitalité que cela peut apporter au territoire.

Préparées avec soin ces visites ont, me semble-t-il, atteint leur but : me permettre de mieux connaître la réalité des territoires et de ses habitants, la foi, la manière de croire, l'engagement, l'attachement au terroir et en même temps la capacité d'innovation. Par ailleurs cela a permis aux personnes rencontrées, souvent éloignées de l'Église, de croiser des croyants, des prêtres, un évêque, et d'engager un dialogue sincère et fructueux.

Pour l'an prochain, départ vers trois nouvelles paroisses : Saint-Mayeul-de-Tronçais, Notre-Dame-de-Moulins, et Notre-Dame-de-l'Alliance. D'ici là, je vous invite à nous retrouver pour l'ordination comme prêtre de Foucauld et Serge le dimanche 25 juin, à 16 heures en la cathédrale de Moulins.

Monseigneur Marc Beaumont
Évêque de moulins

Intentions de prières du Saint-Père



Mai

Pour les mouvements et les groupes ecclésiaux

Prions pour que les mouvements et les groupes ecclésiaux redécouvrent chaque jour leur mission évangélisatrice, en mettant leurs charismes au service des besoins du monde.

Juin

Pour l'abolition de la torture

Prions pour que la communauté internationale s'engage concrètement dans l'abolition de la torture et assure un soutien aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

► À retrouver sur www.prieraucœurdu monde.net/intentions-2023

L'ordination de Foucauld et Serge

Dans le diocèse de Moulins, nous avons la joie cette année d'avoir deux ordinations de prêtres qui se dessinent fin juin : Serge Saint-Hilaire et Foucauld Pommier. Essayons ensemble de comprendre comment on arrive à ce moment de l'ordination. C'est un long chemin qui a commencé il y a 6 ans, où ces jeunes sont venus demander à l'Eglise de devenir prêtres. C'est en tout premier lieu une envie personnelle. Puis, il y a une année de discernement où ils vont réfléchir à ce désir, à cet appel. Ensuite il y a 6 ans de formation au séminaire : 2 ans de premier cycle et 4 ans de second cycle. C'est un temps long car ce n'est pas simplement une formation intellectuelle, il faut avoir la tête bien remplie mais ça ne suffit pas pour devenir prêtre, il y a également une formation spirituelle et une formation humaine importantes. Au bout de quelques années, le candidat va demander à l'Eglise de valider sa demande, c'est ce que l'on appelle « l'admission » qui

a lieu au bout de 3 ans de formation. Foucauld et Serge ont d'abord été ordonnés diacres en 2022, et cette année, il y a eu une enquête plus approfondie qui a validé leur demande : l'évêque accepte de les ordonner. Mais il manque une chose importante c'est leur propre oui, qui aura lieu le jour de l'ordination. C'est un long chemin nécessaire et qui ne s'arrête pas le jour de l'ordination, car on n'a jamais fini de se former pour être vraiment aux côtés du peuple qui nous est donné. Maintenant nous pouvons souhaiter à Foucauld et Serge de vivre paisiblement le moment qui les sépare du jour de l'ordination, et beaucoup de joie à servir les fidèles du Bourbonnais à qui ils seront envoyés.

*Propos recueillis auprès du père Marminat,
Responsable de la formation des séminaristes pour le diocèse de Moulins*



ORDINATION PRESBYTÉRALE de Foucauld Pommier et Serge Saint-Hilaire Le 25 juin 2023, à 16h00 En la cathédrale Notre-Dame de l'Annonciation de Moulins.

Officiel



Communiqué des frères du prieuré de Saint-Germain-des-Fossés

Saint-Germain-des-Fossés, dimanche 26 mars 2023.

Chers frères et sœurs,

Aujourd'hui, le contexte compliqué de la congrégation Saint-Jean nous a conduits à une situation qui rend impossible le renouvellement des frères du prieuré de Saint-Germain-des-Fossés.

C'est donc avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons la décision prise par la congrégation de fermer le prieuré dès septembre 2023.

Malgré la peine qui est la nôtre, nous voulons vraiment rendre grâce pour tout ce que nous avons vécu avec vous depuis 1996 : à Vichy, au prieuré, dans la paroisse Saint-Germain-des-Fossés, dans la paroisse Saint-Joseph-des-Thermes et dans les autres missions qui nous ont été confiées par le diocèse.

Nous restons mobilisés dans les mois qui viennent dans le service et la prière afin d'accompagner la vie de nos communautés et nous remercions Mgr Beaumont pour sa bienveillance et sa confiance dans cette période éprouvante.

La communauté des frères de Saint-Jean



Communiqué de M^{gr} Marc Beaumont, évêque de Moulins

Moulins, dimanche 26 mars 2023.

Comme vous, c'est avec tristesse que j'apprends le départ de la communauté des Frères de Saint-Jean du prieuré de Saint-Germain-des-Fossés après 23 années de présence.

Chacun des frères qui s'y sont succédé, vous ont marqués, à leur manière, par leur foi, leur engagement au service du Christ et de l'Eglise. Peu à peu, ils s'étaient intégrés et faisaient désormais partie du paysage diocésain.

Les difficultés que traverse leur congrégation les contraignent à devoir prendre des décisions douloureuses pour tous. En ces circonstances éprouvantes, je prie pour eux et vous invite à faire de même. Que notre prière se transforme également en action de grâce, pour ce qu'ils ont apporté au long de ces années dans les paroisses et auprès des jeunes, des établissements scolaires du doyenné de Vichy et de notre diocèse.

Dans les semaines qui viennent, avec le Père Jean-Philippe Morin, Vicaire Général, nous nous mettrons à l'écoute des paroissiens de Saint-Germain-des-Fossés et de Saint-Joseph-des-Thermes pour assurer au mieux l'accompagnement et la prise en charge des communautés chrétiennes pour la rentrée de septembre et les années à venir.

A quelques jours de la semaine sainte, sachons suivre le Christ avec courage, pour avec lui passer de la mort à la Vie et témoigner joyeusement de sa Résurrection.

*+ M^{gr} Marc Beaumont
Evêque de Moulins*

Retour sur la soirée du synode



Rencontre du mardi 21 mars à Montluçon

En présence de notre évêque Marc Beaumont et de Stefan Lunte, secrétaire général de « Justice et Paix Europe » membre de l'assemblée continentale du synode sur la synodalité.

En octobre 2021, le pape François ouvre le « **Synode sur la synodalité** ». **Les baptisés du monde entier sont invités à s'interroger sur ce qui peut aider à vivre une meilleure communion dans l'Eglise catholique, à favoriser la participation de tous et à s'ouvrir à la mission.** Sous le terme de « synodalité » - signifiant « marcher ensemble » - il s'agit de s'interroger sur nos façons de gouverner et de décider en Eglise, de témoigner du Christ ; il s'agit de nous mettre à l'écoute de l'Esprit Saint pour écouter ses appels aujourd'hui. Ce 21 mars 2023, à Montluçon, une soirée avec 3 moments a été organisée, ponctués d'échanges avec le public. Dans un 1^{er} moment, Mathilde Deléris, membre de l'EAP à Montluçon, rappelle la phase diocésaine qui a eu lieu l'année dernière.

Où en sommes-nous... en France ? Dans un 2nd moment, M^{gr} Marc Beaumont, évêque de Moulins présente la phase nationale (juin 2022). Il rappelle que les synthèses des diocèses de France, ajoutées à celles des congrégations et des mouvements, ont donné lieu à un document qui propose 3 axes de réflexion : **se ressourcer dans la Parole de Dieu ; donner des signes crédibles de la bonté de Dieu, en donnant plus de visibilité à l'égale dignité des baptisés, entre hommes et femmes ; vivre en frères et sœurs dans le Christ**, en se mettant à l'écoute de ceux qui se sentent exclus des communautés. Les évêques ont décidé d'ajouter un document d'accompagnement, soulignant les espérances

suscitées par cet « itinéraire synodal » : « que la synodalité devienne le style ordinaire de la vie de l'Eglise », « que nos communautés apprennent à marcher au pas des plus petits et des plus pauvres », « que la diversité (...) des charismes et des dons dans l'Eglise soit plutôt source de joie que de concurrence ».

Où en sommes-nous... en Europe ? Dans un 3^e moment, Stefan Lunte présente la phase continentale (09/22 – 03/23) et témoigne de son expérience lors de l'assemblée continentale du Synode, à Prague, en février, en tant que délégué Europe du mouvement « Justice et Paix ». Sept priorités ont été dégagées pour le travail à venir : la pratique et la théologie de la synodalité ; la relation entre charismes et ministères ; les formes d'exercice synodal de l'autorité ; appliquer le principe de subsidiarité au processus synodal ; prendre des décisions concrètes et courageuses sur le rôle des femmes dans l'Eglise ; considérer les tensions autour de la liturgie, pour redécouvrir l'Eucharistie comme source de communion ; renouveler un sens vivant de la mission, combler le fossé entre la foi et la culture, et écouter le cri des pauvres et de la terre en Europe. Le travail de cette assemblée a mené à un document, en vue du document de travail *Instrumentum Laboris*. En Octobre 2023, une 1^{ère} session générale des évêques aura lieu à Rome (où seront présents des laïcs, dont des femmes, qui auront aussi le droit de vote). En octobre 2024, se déroulera la 2^e session générale des évêques. Son document final sera le support d'une Exhortation Apostolique du pape, donnant de nouvelles orientations pour l'Eglise.

Où en sommes-nous... nous-mêmes ? La vie synodale suppose une conversion personnelle, communautaire, institutionnelle : y sommes-nous prêts ? Ainsi témoigne Shirelle, lors d'une rencontre d'aumônerie des gens du voyage : « L'Eglise ça veut dire transformer ton cœur en plus grand. » Répondrons-nous à cet appel ?

*Sylvain Clément
Membre de l'équipe de réflexion sur le Synode*

À la prière de l'Eglise



Adieu sœur Bernadette Fahy

Une voix magnifique s'est éteinte. Une voix qui avait su emmener les fidèles lors des messes au Mayet-de-Montagne pendant de nombreuses années. Mais c'est aussi une parole de foi aux côtés des enfants du catéchisme qui disparaît. Présente parmi nous de 1981 à 1988, elle avait prononcé ses vœux perpétuels en octobre 1985 en notre église, puis était revenue de 2002 à 2009. Beaucoup d'entre nous l'avions rencontrée une dernière fois en octobre 2017 lors de la cérémonie de départ des sœurs auxiliaires de sacrodoce du Mayet auxquelles elle appartenait. Déjà affaiblie, ses maux

se sont amplifiés. Elle est décédée à l'âge de 74 ans le 16 décembre 2022 et ses obsèques se sont déroulées le 21 dans l'intimité dans la chapelle de Bethléem à Paray-le-Monial, à la maison-mère où elle a passé ses derniers mois. Bernadette Fahy a aussi vécu sa mission à Paris, Le Mans, Douai, Châlon-sur-Marne, Saint-Martin-de-Belleville, Macon, Aime, ceci en 45 années de vie religieuse. Nous nous souvenons de son dévouement et de sa gentillesse. Nos prières accompagnent Bernadette à la Maison du Père.

Adieu Rémi Bel

Le diocèse assure Sylviane Bel-André, de ses prières pour son frère Rémi Bel, qui s'est éteint à l'âge de 77 ans.

Adieu sœur Geneviève Roger

Elle était sœur de Jésus Serviteur. Supérieure générale pendant 9 ans, elle portait une attention particulière à chaque sœur, à chaque communauté. Elle savait écouter, encourager, créer des liens... Elle a accompagné beaucoup de personnes ainsi que des congrégations religieuses, toujours très appréciée par tous. La présence d'une communauté à Dompierre-sur-Besbre, puis de Moulins lui ont permis de connaître le diocèse. Ces dernières années, malade, elle a forcé l'admiration des soignants par son attention aux autres et son humour sans faille. Agée de 78 ans, elle a rejoint, le 27 mars 2023, Celui vers qui toute sa vie était tendue.

La communauté des sœurs de Jésus-serviteur



LETTRE AUX DIOCÉSAINS

La prise en charge des Communautés chrétiennes

Chers frères et sœurs,

En janvier dernier, nous avons vécu une très belle session *Église et territoires* organisée par le service de la formation permanente du diocèse nous invitant à réfléchir aux processus d'annonce de l'évangile et aux nouvelles modalités à mettre en place. Je ne pensais pas que cette réflexion de la présence de l'Église diocésaine au territoire nous rattraperait aussi rapidement.

A la rentrée prochaine, je ne serai pas en capacité de nommer des curés résidents dans les seize paroisses du diocèse. Certains curés ont demandé à être déchargés de leur mission ; d'autres prêtres ne sont pas en mesure, pour différentes raisons, d'assumer cette charge. Le départ de la Communauté des Frères de Saint-Jean prive aussi le diocèse de trois prêtres qui accompagnaient depuis plusieurs années les paroisses de Saint-Germain-des-Fossés et de Saint-Joseph-des-Thermes.

Restant sauves les dispositions du code de droit canonique tant du côté des fidèles : *Can. 213 - Les fidèles ont le droit de recevoir de la part des Pasteurs sacrés l'aide provenant des biens spirituels de l'Église, surtout de la parole de Dieu et des sacrements ; que du côté des curés : Can. 526 - § 1. Un curé n'aura la charge paroissiale que d'une seule paroisse ; cependant, à cause de la pénurie de prêtres ou d'autres circonstances, la charge de plusieurs paroisses voisines peut être confiée au même curé.*

Je me vois dans l'obligation de rechercher de nouvelles manières de prendre en charge les communautés chrétiennes. Aussi à la rentrée, deux paroisses tout en gardant leur identité et leurs équipes pastorales propres (Jean XXIII et Saint-Vincent, ainsi que Bon-Pasteur et Sainte-Famille) seront confiées à un même curé qui collaborera avec d'autres prêtres sur le même territoire. Deux paroisses (Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Joseph-des-Thermes) seront confiées à un prêtre qui en assurera l'administration. Chaque paroisse aura un prêtre résident qui ne sera pas nécessairement le curé.

Chacun de nous doit être conscient que ces modalités de présence du ministère ordonné sont appelées à être non pas seulement transitoires, mais durables dans notre diocèse. Cela requiert d'autant plus une pleine collaboration entre ministres ordonnés et fidèles laïcs dans une perspective de synodalité. C'est dans cet esprit que le pape François intervenait le 18 février 2023 lors du Congrès pour les présidents et référents des Commissions épiscopales pour le laïc : « Je voudrais que nous ayons tous dans le cœur et dans l'esprit cette belle vision de l'Église : une Église tendue vers la mission et où s'unissent les forces et où l'on marche ensemble pour évangéliser ; une Église où ce qui nous lie est notre identité chrétienne de baptisés, notre appartenance à Jésus ; une Église où une véritable fraternité est vécue entre laïcs et pasteurs, travaillant côte à côte chaque jour, dans tous les domaines de la pastorale, parce que tous sont baptisés ».

Marcher ensemble selon de nouvelles modalités ne doit pas faire perdre de vue que ce qui nous rassemble est bien l'annonce de l'Évangile sur un territoire. Cette annonce passe par l'animation habituelle d'une paroisse : catéchèse et préparation aux sacrements, service des malades, eucharisties dominicales, etc. mais ne peut s'arrêter à ces aspects. « J'imagine un choix missionnaire capable de transformer toute chose, afin que

les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale devienne un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation. La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre qu'en ce sens : faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de "sortie" et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié » (EG 27).

Ces nominations selon des modalités moins habituelles nécessiteront une relecture et une évaluation de la prise en charge des communautés chrétiennes. Le suivi en sera assuré par le P. Jean-Philippe MORIN, vicaire général.

J'imagine que ces nouvelles dispositions pourront susciter de la part de certains des déceptions ou des incompréhensions. Beaucoup m'ont partagé ces derniers mois lors des déplacements que j'ai effectués dans les paroisses leurs attentes fortes quant à un renouveau missionnaire. J'ose croire que dans les lieux où une nouvelle organisation est mise en place des fruits nouveaux pourront être perçus.

En ces temps plus difficiles, il nous est bon de laisser résonner la Parole de Dieu, source de toute espérance :

Nous qui sommes donc devenus justes par la foi, nous voici en paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ, lui qui nous a donné, par la foi, l'accès à cette grâce dans laquelle nous sommes établis ; et nous mettons notre fierté dans l'espérance d'avoir part à la gloire de Dieu.

Bien plus, nous mettons notre fierté dans la détresse elle-même, puisque la détresse, nous le savons, produit la persévérance ; la persévérance produit la vertu éprouvée ; la vertu éprouvée produit l'espérance ; et l'espérance ne déçoit pas, puisque l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné.

Rm 5,1-5

Je remercie prêtres, diacres et fidèles qui acceptent ces nouveaux modes de présence et de collaboration. Je sais que je peux compter sur votre compréhension, votre adaptabilité et votre sens de la mission. Je crois fermement avec le pape François que « La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté » (EG 28).

Que l'Esprit Saint que nous attendons de manière renouvelée lors de la Pentecôte nous éclaire sur ce pas que nous avons à faire pour avancer dans l'espérance.

+ Marc BEAUMONT
Évêque de Moulins



NOMINATIONS

Au 1^{er} septembre 2023

Moulins, le 28 avril 2023

Conseil épiscopal

M. l'Abbé François Guillaumin est déchargé de sa mission au sein du conseil épiscopal.

Le conseil épiscopal est ainsi composé : Abbé Jean-Philippe Morin, vicaire général, Chanoine François Lavocat, Abbé Antoine Thanh Lam Tran, Mme Nathalie Bidet, Mme Chantal Brenot, Mme Véronique Martelly.

Doyenné de Montluçon

Paroisse Louise-Thérèse de Montluçon

M. l'Abbé Théodore Mendy, en fin de contrat fidei donum retourne en mission dans l'archidiocèse de Dakar. Qu'il soit remercié de ces six années passées au service de notre diocèse.

Paroisse Saint-François-d'Assise

M. l'Abbé Lam Thanh Tran est déchargé de sa mission de curé de la paroisse Saint-François-d'Assise.

M. l'Abbé Delphin Randriandrina, prêtre *fidei donum*, est nommé, en accord avec l'évêque d'Ambositra, curé de la paroisse Saint-François-d'Assise pour une durée de 3 ans. Il demeure aumônier diocésain des équipes du Rosaire.

Paroisse de la Sainte-Famille

M. l'Abbé Eric Broult est déchargé de sa mission de curé de la paroisse de la Sainte-Famille.

M. l'Abbé Yvain Riboulet est nommé curé de la paroisse de la Sainte-Famille pour 3 ans. Il demeure curé de la paroisse du Bon Pasteur. Il résidera à Villefranche-d'Allier.

M. l'Abbé Joseph Toure est nommé, en accord avec l'archevêque de Dakar, vicaire des paroisses de la Sainte-Famille et du Bon Pasteur pour une durée de 3 ans renouvelable. Il résidera à Commeny. L'équipe sacerdotale de la paroisse Louise-Thérèse de Montluçon pourra apporter son concours à la vie pastorale.

Doyenné de Moulins

Paroisse Notre-Dame-de-Moulins

M. l'Abbé Thierry Guerin Boutaud est déchargé de ses missions dans le diocèse de Moulins. Il est envoyé, en accord avec M^{gr} Benjamin Ndiaye, archevêque de Dakar, comme prêtre *fidei donum* pour une durée de 3 ans dans l'archidiocèse de Dakar.

M. l'Abbé Robert Ndour, est nommé en accord avec l'archevêque de Dakar, vicaire de la paroisse Notre-Dame-de-Moulins pour une durée de 3 ans renouvelable.

M. l'Abbé André Pillard est nommé, pour une durée de 1 an renouvelable, prêtre coopérateur de la paroisse Notre-Dame-de-Moulins.

Doyenné de Vichy

M. l'Abbé François Guillaumin est déchargé de sa responsabilité de doyen du doyenné de Vichy.

M. l'Abbé Lam Thanh Tran est nommé doyen du doyenné de Vichy pour une durée de 3 ans.

Paroisse Notre-Dame-des-Sources

M. l'Abbé Lam Thanh Tran est nommé curé de la paroisse Notre-Dame-des-Sources pour une durée de 6 ans renouvelable.

Paroisses Saint-Joseph-des-Thermes et de Saint-Germain-des-Fossés

Suite au départ de la Communauté des frères de Saint-Jean de Saint-Germain-des-Fossés en charge des paroisses de Saint-Joseph-des-Thermes et de Saint-Germain-des-Fossés, les modalités de prise en charge seront publiées ultérieurement.

Doyenné rural

M. l'Abbé Hugues du Cheyron est déchargé de sa responsabilité de doyen du doyenné rural.

M. l'Abbé Eric Broult est nommé doyen du doyenné rural pour une durée de 3 ans.



Paroisse Saint-Léger Sainte-Procule

M. l'Abbé Yves Mathonat est déchargé, en accord avec le Modérateur général et le Responsable des clercs et séminaristes de la Communauté de l'Emmanuel, de sa mission de curé de la paroisse Saint-Léger Sainte-Procule.

M. l'Abbé François Guillaumin est nommé curé de la paroisse Saint-Léger Sainte-Procule pour une durée de 6 ans renouvelable.

Paroisse Saint-Vincent

M. l'Abbé Jean-Philippe Morin, vicaire général, est déchargé de sa mission d'administrateur de la paroisse Saint-Vincent.

M. l'Abbé Eric Broult est nommé curé de la paroisse Saint-Vincent pour une durée de 6 ans renouvelable. Il résidera à Varennes-sur-Allier.

Le P. Wikenson Jacques est nommé, en accord avec le supérieur des Pères de Saint-Jacques, vicaire de la paroisse Saint-Vincent pour une durée de 3 ans renouvelable.

M. l'Abbé Yves Mathonat est nommé, en accord avec l'Abbesse de l'Abbaye Saint-Vincent de Chantelle et en accord avec le Modérateur général et le Responsable des clercs et séminaristes de la Communauté de l'Emmanuel, chapelain de l'Abbaye Saint-Vincent de Chantelle pour une durée de 3 ans renouvelable. Il est en outre nommé prêtre coopérateur de la paroisse Saint-Vincent le temps de sa mission de chapelain à l'Abbaye Saint-Vincent de Chantelle. Il reste à la disposition de la Communauté de l'Emmanuel pour des temps spécifiques de mission.

Paroisse Jean XXIII

M. le Chanoine Hugues du Cheyron est déchargé de sa mission de curé de la paroisse Jean XXIII.

M. l'Abbé Eric Broult est nommé curé de la paroisse Jean XXIII pour une durée de 6 ans renouvelable.

Le P. Wikenson Jacques est nommé, en accord avec le supérieur des Pères de Saint-Jacques, vicaire de la paroisse Jean XXIII pour une durée de 3 ans renouvelable.

Enseignement catholique

Prêtres accompagnateurs

M. l'Abbé Lam Thanh Tran est nommé prêtre accompagnateur de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc et de l'école Notre-Dame-de-Lourdes de Vichy pour une durée de 3 ans.

M. l'Abbé Yves Molin est nommé prêtre accompagnateur du collège Saint-Joseph de Cusset et du lycée Saint-Pierre de Cusset pour une durée de 3 ans.

M. l'Abbé François Guillaumin est nommé prêtre accompagnateur de l'Institution Sainte-Procule de Gannat pour une durée de 3 ans.

M. le Chanoine Gilbert Lépée est nommé prêtre accompagnateur de l'école Saint-Pierre d'Yzeure pour une durée de 3 ans.

D'autres publications seront publiées ultérieurement.

Pèlerinage des prêtres au ponton de Rochefort

Les 13 et 14 mars, avec un groupe de 22 prêtres du diocèse, nous sommes partis en pèlerinage en Charente-Maritime, sur les pas des prêtres martyrs, déportés sur les « Pontons de Rochefort ».

A partir d'avril 1794, 829 prêtres et religieux français, ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, ont été acheminés de force à Rochefort, sur deux vaisseaux négriers français, les « Deux Associés » et le « Washington », les fameux « pontons », qui sont en réalité des prisons flottantes, pour être envoyés en Guyane. Ces navires ne quittèrent jamais la rade de l'île d'Aix, en raison de leur état et du blocus anglais qui interdisait la sortie en mer, dans le but de faire disparaître les détenus sans bruit. Sur ces 829 prêtres et religieux arrivés à Rochefort en mars-avril 1794, seuls 228 ont survécu : 36 sont enterrés à Rochefort, 254 à l'île Madame, les autres dans les vases de l'île d'Aix et des forts qui gardent la Charente.

Notre premier jour de pèlerinage fut donc consacré à l'île Madame. C'est sur cette île que fut installé un hôpital de campagne devant accueillir les malades débarqués des bateaux dans lesquels ils étaient incarcérés. En effet, la mortalité dans les navires ayant pris des proportions effrayantes, les capitaines reçurent l'ordre de descendre les malades sur cette île qui, comparativement à l'enfer des bateaux, était pour les prisonniers un véritable paradis. Nous nous sommes

recueillis longuement près de la grande « Croix de galets », marquant sur l'île Madame l'emplacement où furent découverts quatre squelettes disposés en forme de croix, et où chaque année se déroule un pèlerinage national, fin août.

Après une nuit reposante à Rochefort, et une matinée dans les jardins de la Corderie Royale, nous avons pris le bateau pour l'île d'Aix, où nous avons célébré la messe dans l'église où se trouve une stèle commémorant, pour 64 d'entre eux (pour lesquels on avait pu réunir des informations), leur béatification par saint Jean-Paul II, le 1^{er} octobre 1995. Après le département de la Meuse (119 déportés, 88 morts) et la Seine-Maritime (80 déportés, 71 morts), c'est l'Allier qui paiera le plus lourd tribut, avec 76 déportés et 62 morts.

Enfin, après avoir pris le temps de goûter aux richesses culinaires de l'océan, nous avons repris notre route vers le Bourbonnais, nous souvenant de cette phrase emblématique de leur martyr : « *Si nous sommes les plus malheureux des hommes, nous sommes aussi les plus heureux des chrétiens !* ».

Père Guillaume Lépée
Vicaire de la paroisse Notre-Dame-de-Moulins



Prochains évènements

- **Le Jour de l'Orgue à Vichy** : le 13 mai à 15h00, église Saint-Louis de Vichy.
- **Mardis Spi** : le 16 mai et le 20 juin, à Souvigny, 9h00-14h30.
- **Je cours au couleurs du diocèse** : le 4 juin avec la Foulées des Isles - Moulins, Avermes, Yzeure. Sur inscription.
- **Journée famille à vélo** : Sept-Fons / Digoin / Paray-le-Monial, le 24 juin, départ à 9h30, inscription obligatoire.
- **Festi Famille** : journée familiale festive à l'école-collège Notre-Dame-des-Victoires, le 2 juillet, de 10h00 à 18h30, sur inscription.

Bicentenaire
DU DIOCÈSE DE MOULINS

■ Trois concerts de la Route des Orgues et Harmoniums du diocèse :

- Le 14 mai à 16h00, cathédrale Notre-Dame-de-Moulins (orgue Merklin et orgue Abbey) par Sabrina Bellot-Chatard et Jean-Luc Perrot.
- Le 21 mai à 16h00, prieurale Saint-Pierre-Saint-Paul de Souvigny (orgue Clicquot et harmonium Couty) par Marie-Clothilde de Salvart et Alexis Droy.
- Le 04 juin à 16h00, église Saint-Jean-Baptiste de Lapalisse (orgue Férat) par Elisabeth de Nantes et Gil Herbein.

Quêtes impérées

- **18 mai** : pour les facultés catholiques

Prochains pèlerinages

- **Pèlerinage diocésain à Lourdes**
Du 31 juillet au 5 août.
- **Pèlerinage en Terre-Sainte**
Du 14 au 21 septembre.

Contact service des pèlerinages :

Tél : 04 70 35 10 91

Mail : pelerinages.moulins@wanadoo.fr

Permanences à la Maison diocésaine Saint-Paul :
Les mercredis de 14h30 à 17h30.

► informations détaillées sur le site du diocèse :
www.catholique-moulins.fr

► tous les pèlerinages sur le site du diocèse :
www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages